

HADOL (88)

« SENTIERS EN FÊTE »

Samedi 19 & dimanche 20 mars 2022



Organise à l'aide de son club support



Dimanche 20 mars la lère marche populaire 7, 10, 15 & 20 km







Membre FFSP N° F1375 Visa N° 2022-88-05-C Reconnaissance de mission publique par arrêté n°012156 du 02/08/2001 Agrément ministériel du 20/06/2006

www.ffsp.fr

contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP







Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par OLINE PRINTER

SAMEDI 19 MARS 2022

MARCHE NORDIQUE

Départ et arrivée

Salle polyvalente, rue du Stade 88220 HADOL Latitude 48,0855 longitude 6,4763

Départ de 14 à 15 h 00 pour les amateurs de marche nordique qui pourront s'adonner à leur plaisir favori sur un magnifique parcours de 10 km qui exploite de la meilleure façon tout le massif du bois des Rossieux.



DIMANCHE 20 MARS 2022 INFORMATIONS pour la marche populaire

Départ et arrivée

Salle polyvalente, rue du Stade 88220 HADOL Latitude 48,0855 longitude 6,4763 Pour les 7 & 10 km, départ de 7 h 00 à 15 h 00.

Pour les 15 et 20 km, départ de 7 h 00 à 13 h 00.

Retour impératif pour tous à 18 h 00.

Parcours

Cette marche est accessible à tous. Chacun peut y participer à son rythme sans contrainte de performance ni de compétition. Les enfants de moins de dix ans devront être accompagnés. La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf arrêté Préfectoral ou Municipal. Quatre circuits parfaitement balisés sont proposés aux randonneurs : 7, 10, 15 et 20 km.

Licence de participation

Elle est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3,00 €. Au retour, portant les tampons des différents contrôles rencontrés tout au long des circuits, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles. Un marcheur ne peut être titulaire que d'une seule licence.

Assurance

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée. L'inscription à la marche vaut déclation de bonne santé.

Ravitaillement

Sur présentation de la licence de participation, une boisson et une petite collation sont offertes au premier contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée sur réservation avant le départ. Celle-ci pourrait être annulée en fonction du protocole sanitaire en vigueur le jour de notre manifestation. Pensez à prendre votre gobelet. Des gobelets réutilisables et consignés seront disponibles au départ.

Secourisme et assitance

Les premiers secours et les éventuelles assistances sont assurés par l'association. Les postes de contrôles sont joignables par téléphone.

Urgences

Numéro unique: 112

Règles à respecter

Sur la voie publique, le code de la route sera strictement respecté.

Il est recommandé de ne pas quitter les sentiers balisés. Il est interdit de fumer et d'allumer des feux sur le parcours. Le randonneur ne jette rien sur les sentiers, ni détritus, ni papiers divers. Les chiens sont tenus en laisse. En règle générale, il est demandé aux participants de respecter la nature. Notre manifestation se déroulera dans le plus stict respect des gestes barrières en vigueur à la date de notre marche.

Renseignements et inscriptions

Alain MATHIEU: 07 69 28 61

Jean-Claude CICOLAZ: 06 84 17 72 91

